

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Band: 44 (2017)
Heft: 5

Rubrik: Informations de l'OSE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les offres de l'OSE destinées aux jeunes pour cet hiver

Découvrons ensemble notre Suisse avec le soleil et la neige!

Le Service des jeunes de l'OSE offre aux jeunes Suisses de l'étranger diverses possibilités pour visiter la Suisse. Cet hiver également, il propose trois offres formidables s'adressant aux jeunes et aux jeunes adultes à partir de 15 ans.

Camp de ski du Nouvel-An pour jeunes aux Diablerets (VD) du 27.12.2017 au 5.01.2018

Un camp d'hiver inoubliable avec un programme varié dans les Montagnes vaudoises, aux Diablerets – soleil, neige et beaucoup de plaisir! Une offre s'adressant aux jeunes Suisses de l'étranger âgés de 15 à 18 ans. Les moniteurs motivés et formés garantissent un séjour inoubliable. Inscription et informations:

www.swisscommunity.org/de/jugend/freizeitangebote

Camp de sport d'hiver pour adultes à Saas Grund (VS) du 27.12.2017 au 5.01.2018

«À vos skis!», tel sera également le mot d'ordre dans les Alpes vaudoises. Pour la deuxième fois, le Service des jeunes propose un camp d'hiver avec un programme parfaitement adapté aux jeunes Suisses de l'étranger à partir de 18 ans. Inscription et informations:

www.swisscommunity.org/de/jugend/freizeitangebote

Cours d'allemand à Lucerne du 8 au 19.01.2018

Apprends l'allemand, l'une des quatre langues officielles de la Suisse ou améliore tes connaissances en participant à notre cours d'allemand, à Lucerne. Lors de nos activités communes de l'après-midi, tu découvriras également les villes et les montagnes suisses. Dans ta famille d'accueil, tu auras la possibilité de partager la vie et la culture d'une famille suisse. Inscription et informations:

www.swisscommunity.org/de/jugend/bildungsangebote

Subvention

Le Service des jeunes dispose de moyens lui permettant d'aider des participants rencontrant des difficultés financières. Les demandes peuvent être formulées à l'aide du lien suivant:

www.swisscommunity.org/de/jugend/beitragsreduktion

Contact Service des jeunes:

youth@aso.ch; +41 31 356 61 00; www.facebook.com/ASOyouth

educationsuisse: Conférence des écoles suisses à l'étranger

Cette année, la conférence des écoles suisses s'est tenue du 10 au 12 juillet à Zurich. Plus de 100 personnes ont participé à la partie officielle consacrée au thème «Zurich et la présence éducative à l'étranger». Des intervenants prestigieux dont le président du Conseil des États, Ivo Bischofberger, la directrice de l'Éducation du canton de Zurich, Silvia Steiner, la présidente d'économiesuisse, Monika Rühl, ainsi que les recteurs de l'université de Zurich et de la Haute École pédagogique de Zurich, ont abordé le sujet de l'éducation en Suisse et à l'étranger avec des approches très variées. Zurich est le canton de patronage des écoles suisses de Mexico, Catane, Madrid et, désormais, de la nouvelle école suisse de Pékin. Les cantons de patronage apportent à «leurs» écoles un soutien essentiellement dans le domaine pédagogique. Conformément à la loi sur les écoles suisses, il leur incombe la surveillance pédagogique. Près de 8000 élèves, dont 980 environ de nationalité suisse, sont scolarisés dans les 18 écoles suisses réparties dans le monde entier et reconnues par la Confédération.

Les directrices et directeurs des écoles étaient présents à la conférence ainsi que les présidentes et présidents des comités d'école. Outre le programme officiel, la conférence était également consacrée à la formation continue et au réseautage. Elle a permis une rencontre avec Isabelle Chassot, directrice de l'Office fédéral de la culture (OFC) en charge du dossier des écoles suisses. L'OFC gère les subventions de la Confédération. Il est également en charge des procédures de reconnaissance pour les nouvelles écoles suisses par le Conseil fédéral. Le réseau actuel des écoles suisses reflète en partie l'histoire de l'émigration suisse. Aujourd'hui encore, l'ouverture de nouvelles écoles a pour origine une initiative privée venant des Suisses installés sur place.

La conférence a été organisée par l'association educationsuisse, organisation faitière pour les écoles suisses à l'étranger. Educationsuisse représente les intérêts des écoles suisses à l'étranger auprès du public, du monde économique et des autorités en Suisse. Elle prend en charge pour les écoles de nombreuses tâches dans le domaine de l'administration ainsi que de la gestion des finances et du personnel. D'autre part, educationsuisse soutient et conseille les jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger ainsi que les élèves des écoles suisses à l'étranger désireux de suivre une formation en Suisse. Nos collaboratrices parlent français, allemand, anglais, italien et espagnol.

Vous trouverez l'article complet concernant la conférence des écoles suisses à l'étranger sur le site internet www.educationsuisse.ch

Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)

Alpenstrasse 26
CH-3006 Berne
Tél. +41 31 356 61 00
Fax +41 31 356 61 01
info@aso.ch
www.aso.ch
www.revue.ch
www.swisscommunity.org

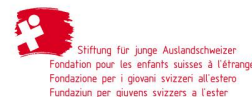


Nos partenaires:

educationsuisse
Tél. +41 31 356 61 04
Fax +41 31 356 61 01
info@educationsuisse.ch
www.educationsuisse.ch



Fondation pour les enfants suisses à l'étranger
Tél. +41 31 356 61 16
Fax +41 31 356 61 01
info@sjas
www.sjas.ch



FESE: vacances d'hiver pour des enfants

Qu'ils soient skieurs, adeptes de snowboard, débutants ou avancés, les enfants suisses de l'étranger âgés de 8 à 14 ans partageront de merveilleux moments lors de nos camps d'hiver.

Camp d'hiver à Valbella (GR)

Date: du mercredi 27 décembre 2017 au vendredi 5 janvier 2018

Nombre de participants: 42

Coûts: CHF 900.- contribution au camp

Location de skis ou snowboard: environ CHF 150.-

Clôture des inscriptions: le 15 octobre 2017

Inscription:

les informations détaillées concernant le camp d'hiver ainsi que le formulaire d'inscription seront disponibles dès le 15 septembre sur <http://sjas.ch/fr/camps/>. Une réduction de tarif est accordée dans des cas justifiés. Vous pouvez demander le formulaire de réduction en cochant la case correspondante sur le formulaire d'inscription. Sur demande, nous vous envoyons volontiers notre brochure d'information par la poste.

Participez gratuitement au camp Juskila!

Du 2 au 8 janvier 2018, 600 enfants âgés de 13 à 14 ans profiteront gratuitement d'une semaine de sport d'hiver à Lenk dans l'Oberland bernois, et ce, pour la 77^e fois déjà! Parmi les 600 participants tirés au sort, il y aura 25 Suisses de l'étranger.

Le 2 janvier 2018, lorsque les 600 garçons et filles âgés de 13 à 14 ans venus des quatre coins de Suisse dans des trains spécialement affrétés arriveront à Lenk, dans la vallée du Simmental, ils ouvriront un nouveau chapitre de l'histoire du Juskila. C'est déjà la 77^e fois que Swiss-Ski et ses partenaires invitent ces enfants dans le plus grand camp de sport d'hiver de Suisse. Cette année, c'est le tour des enfants nés en 2002 et 2003.

Pour participer à ce camp de ski (Juskila), les jeunes doivent être capables de communiquer au moins dans l'une des trois langues nationales (allemand, français ou italien). Les places sont tirées au sort, une place inclut la participation au camp ainsi que les cours de sport d'hiver, les repas et l'hébergement. L'organisation et le financement des voyages aller et retour incombent aux parents. Les noms des 25 gagnants tirés au sort parmi les Suisses de l'étranger seront communiqués fin septembre.

Coupon-réponse pour le tirage au sort JUSKILA Lenk (du 2 au 8 janvier 2018)

Veuillez compléter le formulaire en écrivant lisiblement.

Prénom: _____

Nom: _____

Rue: _____

NPA, localité: _____

Pays: _____

Date de naissance: _____

Nom du/des tuteur(s) légal(aux): _____

Fille Garçon

Commune d'origine en Suisse (voir passeport / carte d'identité): _____

e-Mail des parents: _____

Téléphone des parents: _____

Discipline sportive: Ski alpin Ski de fond Snowboard

Cocher un seul champ! Après le tirage au sort, il ne sera plus possible de changer de discipline sportive.

Langue de l'enfant: Allemand Français Italien

Signature du/des tuteur(s) légal(aux): _____

Signature de l'enfant: _____

Veuillez envoyer le bulletin-réponse avec une copie du passeport suisse de l'un des parents ou de l'enfant d'ici au 15 octobre 2017 (date de réception): Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE), Alpenstrasse 26, 3006 Berne, SUISSE

Renseignements et informations:

Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE); Alpenstrasse 26; 3006 Berne, SUISSE

Tél. +41 31 356 61 16; Fax +41 31 356 61 01; E-mail: info@sjas.ch; www.sjas.ch

Conseil OSE

Des personnes de ma connaissance m'ont dit que les femmes divorcées ont également droit à une pension de réversion après le décès de leur ex-mari. Je suis âgée de 80 ans et réside à l'étranger. Puis-je faire la demande d'une pension de réversion si je suis dans cette situation?

Oui, si vous ne vous êtes pas remariée, vous avez droit à une pension de réversion sous certaines conditions. Les conditions prévues par la loi sont fixées comme suit: si vous êtes divorcée et si votre ex-conjoint est décédé, vous avez droit à une pension de réversion à condition d'avoir des enfants et si le mariage a duré au moins 10 ans ou si vous étiez âgée de 45 ans révolus lors du divorce et que le mariage a duré au moins 10 ans, ou si votre plus jeune enfant a eu 18 ans après que vous avez atteint l'âge de 45 ans. Si vous ne remplissez aucune de ces

conditions, vous avez droit à la pension de réversion jusqu'à ce que le plus jeune de vos enfants ait atteint 18 ans.

Source: Centre d'information AVS/AI en coopération avec l'Office fédéral des assurances sociales

Vous devez adresser votre demande directement à la Caisse suisse de compensation, à Genève: Caisse suisse de compensation CSC; Prestations AVS, avenue Edmond-Vaucher 18, case postale 3100, 1211 Genève 2, Suisse. Tél.: +41 58 461 91 11; fax: +41 58 461 97 05.

Le service juridique de l'OSE fournit des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignement sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

IMPRESSUM:
La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 43^e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 400 000 exemplaires, dont 140 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par

an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditrice.

DIRECTION ÉDITORIALE: Marko Lehtinen (LEH), rédacteur en chef; Stéphane

Herzog (SH); Marc Lettau (MUL); Jürg Müller (JM); Peter Zimmerli (PZ), responsable des «news.admin.ch», Relations avec les Suisses de l'étranger, DFAE, 3003 Berne, Suisse.
TRADUCTION: CLS Communication AG
DESIGN: Joseph Haas, Zurich
IMPRESSION: Vogt-Schildt Druck AG, 4552 Derendingen.

ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41 31 356 61 10, fax +41 31 356 61 01, PC 30-6768-9.
E-mail: revue@aso.ch

CLÔTURE DE RÉDACTION DE CETTE ÉDITION: 27.7.2017

Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.-/étranger, CHF 50.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. www.revue.ch

CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.

